



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 1<sup>er</sup> novembre 2023

**TEMPÊTE CIARAN : APPEL À LA VIGILANCE FACE AUX MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES QUI S'ANNONCENT : LES SERVICES DE L'ÉTAT EN ALERTE PRÉVENTIVE**

Selon les indications de Météo France, la tempête Ciaran devrait particulièrement frapper les côtes bretonnes, de la Manche et du Cotentin à partir de ce mercredi 1er novembre en soirée et tout au long de la nuit de mercredi à jeudi, avec des vents de 140 à 160, voire 170 km/h attendus en rafales.

Pour le département de la Seine-Maritime, les prévisions font état d'un phénomène de tempête automnale. Ce phénomène, qui ne revêt pas, à ce stade des prévisions, un caractère très exceptionnel pour la saison, pourrait cependant se traduire par des rafales de vent d'environ 120 à 140 km/h sur les côtes et jusqu'à 100-120 km/h dans les terres, ce jeudi 2 novembre, dès le milieu de la nuit, et jusqu'en fin d'après-midi.

De ce fait, le département est placé en vigilance orange demain, dès 01h00, par Météo-France pour vents violents mais également pour un phénomène de vagues submersion sur le littoral seino-marin, notamment aux horaires de pleine mer (jeudi 2 à 01h00 et 13h00 au Havre).

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, appelle l'ensemble de la population à la plus grande vigilance et au respect des consignes de prudence et de sécurité, en particulier à limiter ses déplacements au strict nécessaire et à se tenir éloigné des côtes.

Dès hier soir, les services départementaux de l'Etat et les sapeurs-pompiers ont été mis en alerte afin d'assurer la plus grande réactivité possible en fonction des événements à venir et d'activer rapidement le Centre opérationnel départemental (COD).

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

La SNCF a annoncé hier que tout le trafic ferroviaire normand serait interrompu ce jeudi 2 novembre. En fonction de l'évolution des prévisions et de la réalité du phénomène, des mesures de restriction de la circulation pourraient également être prises jeudi, notamment sur les ponts de Normandie et de Tancarville.

Les sous-préfectures et les effectifs de police et gendarmerie nationales ont été mobilisés notamment pour des actions de sensibilisation auprès de la population sur le littoral, afin de les inviter à la plus grande prudence lors de leurs déplacements en bord de mer.

Les sapeurs-pompiers, mais également les associations de sécurité civile, se préparent à gérer un nombre d'interventions potentiellement important en lien avec le phénomène météorologique. De même, Enedis mobilise des effectifs supplémentaires si jamais le rétablissement de lignes électriques s'avérait nécessaire.

De leur côté, les services de la préfecture demeurent très attentifs à l'évolution de la situation. Des communications régulières pourront être mises en place si la situation le nécessite. Les mesures et conseils de prudence adressés à la population seront rappelés, en fonction du niveau de vigilance établi par Météo-France.

### **Recommandations générales**

Compte tenu des risques liés à ces phénomènes météorologiques, le public est invité à faire preuve de prudence et à suivre certaines recommandations simples de sécurité.

Lors de vigilance orange vents violents, les conseils sont les suivants :

- Protéger sa maison et les biens exposés au vent
- Se tenir informé auprès des autorités
- Limiter ses déplacements
- Prendre garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Ne pas intervenir sur les toits
- Installer les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Lors de vigilance orange vagues submersion, les conseils sont les suivants :

- Ne pas prendre la mer
- S'éloigner des côtes et des estuaires
- Se tenir informé et localiser son kit d'urgence
- Surveiller la montée des eaux et protéger les biens qui peuvent être inondés
- Rejoindre le plus haut point possible ou se réfugier en étage, en dernier recours sur le toit